

Le site

www.lafinancepourtous.com



Ouvert le 26 juin 2007, le site de l'Institut pour l'Éducation Financière du Public a été conçu pour être un lieu d'information unique et privilégié pour tous ceux qui souhaitent s'initier à la finance ou cherchent une information y ayant trait. Il a aussi pour objectif de fournir à chacun des éléments d'aide pour mieux construire ses projets et pour dialoguer avec son intermédiaire financier.

UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- ✿ Par leur contenu et leur traitement, les textes répondent au souci d'une clarté et d'une objectivité optimales.
- ✿ Les informations se veulent les plus concrètes possibles. Elles sont souvent illustrées d'exemples et complétées par des conseils.
- ✿ Des liens permettent d'accéder à d'autres sources d'information sur le thème abordé.

UN ACCÈS FACILE ET CONVIVAL

- ✿ Le site a été conçu pour être facile d'accès, et attractif.
- ✿ La navigation se fait selon un double accès :

- **un accès thématique**

Il traite des différents thèmes de la finance. Trois grandes rubriques sont d'ores et déjà ouvertes : Etablir son budget, Le b.a de la finance, Epargne et placements. D'autres seront ouvertes à l'avenir.

Les sujets traités couvrent des thèmes tels que l'épargne, la fiscalité, les produits de placement, les comptes de l'entreprise,...




- **un accès par profil d'internaute**

5 profils seront développés sur le site : Jeunes, Actifs, Seniors, Enseignants et formateurs, Enfants, dont les 2 premiers sont ouverts dès le 26 juin 2007.

Cette approche permet de trouver des informations adaptées aux préoccupations et aux besoins plus spécifiques des internautes en fonction de leur âge et de leur situation.

Ex : dans le Profil Jeunes, on trouve des rubriques telles que "Financer ses études", "S'installer" ou "Fonder une famille"

DE NOMBREUX OUTILS INTERACTIFS ET LUDIQUES

-  Des outils de natures diverses animent le site et aident de façon très pratique à comprendre ou à mettre en œuvre conseils et informations.
Sont ainsi mis à la disposition des internautes : des quiz, tests, calculateurs, fac-similés animés,....
Ex : plusieurs calculateurs de budget sont disponibles dès l'ouverture du site. Plus ou moins détaillés, ou spécifiques à un profil, ils permettent d'établir son budget personnel, mois par mois, de voir les moments de l'année ou les postes budgétaires sur lesquels porter son attention, de mettre à jour régulièrement les données pour un véritable suivi.
-  La boîte à outils du site a vocation à s'enrichir encore. Seront notamment créés : un dictionnaire, de nouveaux quiz, un espace bibliographique,
-  L'espace Enseignants et formateurs sera un lieu d'échange d'expériences et contiendra des modules et séquences pédagogiques spécialement adaptés. L'espace Enfants contiendra jeux et animations.

Home page



Présentation de l'institut

L'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP) est une association d'intérêt général créée en 2005 pour favoriser et promouvoir la culture financière des Français.

Comme le souligne sa signature "La finance pour tous", le concept est pédagogique et interactif, en direction de tous les publics. Il qu'il souhaite proposer une information pertinente et objective pour les aider à mieux appréhender les questions financières qui les concernent.

Premières Vies

C'est la première fois que vous venez sur ce site ? Cette petite vidéo vous invite à parcourir les 50 jeux et les ateliers qui vous donneront point les 200 à 300 crédits offerts sur www.lafinancepourtous.com

À la une

Directive Européenne sur les marchés financiers. Ce que ça change pour vous

Jacques Delmas-Marsaud, Membre du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et expert du rapport relatif à la commercialisation des produits financiers, invite le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en novembre 2009, répond aux questions de « [la financepourtous.com](http://lafinancepourtous.com) »

Actualités

- Directive Européenne sur les (...)
- 1 million de Français financièrement
- Le Titre d'Épargne des Français (...)
- Placé(e) en Espagne versé (...)

Zones sur

- Qui
- Note Espagne Budget Personnel

Rubrique "Etablir son budget"



Etablir son budget

Nous sommes nombreux à ne pas faire de budget. Nous le pensons ainsi nous sentirons à l'étroit. C'est souvent le contraire qui se passe. Faire un budget est utile :

- pour mieux savoir où nous en sommes en matière de nos revenus et de nos dépenses et être moins stressé
- pour maîtriser ses dépenses, et mieux en utiliser ses ressources
- pour régénérer si des économies ne sont pas possibles sur les postes de dépenses.

Voici quelques conseils et les éléments de base à utiliser pour aider à l'établissement de votre budget. Avec une très bonne idée de base concernant les revenus, les dépenses, le pouvoir d'achat.

Calculateur budget simplifié

Calculateur budget personnel

Actualités

- Directive Européenne sur (...)
- 1 million de Français financièrement
- Le Titre d'Épargne des Français (...)
- 1 million de Français financièrement
- Conférence (28 juin)
- Niveau des cotisations 2007

Zones à lire

- Épargne et placements
- Choisir son budget
- R.A. P.A. et la Prudence
- 1 million

Profil Jeunes - S'installer



De quelles aides puis-je bénéficier ?

Les trois premières aides (à des fins universitaires ou logement) (ALP, L'Allocation de logement à caractère social (ALS) et ALINE) sont accordées par La Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

⚡ Pour obtenir ces aides, vous devez :

- Être titulaire d'un contrat de location (le bail ne doit donc pas être au nom de vos parents)
- occuper effectivement le logement à titre de résidence principale (le cas échéant de logement convenant aux étudiants de votre lieu)
- Avoir des ressources qui ne dépassent pas les plafonds de tiers.

Attention :

- L'ALS et l'APL ne sont pas cumulables.
- Le logement dans lequel vous vivez ne doit pas appartenir à vos parents.
- L'effort d'effort de vos parents ne peut se faire pour le logement de moins de 20 ans pour lequel vous êtes le bénéficiaire des prestations familiales. Il faut choisir !

L'ALS (Allocation de logement à caractère social)
C'est l'une des plus anciennes aides aux étudiants (environ 800 000 étudiants en bénéficient). Le logement concerné peut être une chambre en foyer ou un logement universitaire, un studio, un appartement, une maison, il suffit pour demander cette aide, que votre logement soit pourvu d'un confort minimal (chauffage, eau, WC, chauffage), que le bail et la quittance soient établis à votre nom et qu'il n'y ait pas de non-paiement de loyer. L'aide varie en fonction du montant du loyer, que vous devez déclarer, de la nature du logement et du lieu d'habitation. Pour l'obtenir, vous devez nous adresser à votre casier d'allocations familiales (CAF). Contrairement à l'APL, l'ALS est de principe versée au locataire. Il est toutefois possible de choisir un versement direct au bailleur. Mais un tel choix est optionnel. L'accord du bailleur est à recueillir sous peine de non-paiement de l'aide.

L'APL (Aide personnalisée au logement)
L'APL est destinée aux locataires de logements en meublés ou non (résidences, HLM et foyers). Des critères de ressources sont également pris en compte pour l'octroi de cette aide. Elle est versée directement par la CAF au bailleur. Le locataire ne verse donc à priori rien que le dépôt de dossier. En général, les dossiers d'APL sont consultés à l'initiative du bailleur ou du gestionnaire. Mais le demandeur a le droit de voir de la CAF, et de sa propre responsabilité, vérifier donc le contenu du dossier et de lui-même s'il est rempli dans les temps.

ALINE (Allocation d'installation étudiants)
L'Allocation d'installation étudiants (Aline) est une nouvelle aide attribuée par

En savoir plus
www.lafinancepourtous.fr/la-ALS-et-l-APL

En savoir plus
www.lafinancepourtous.fr/la-ALS-et-l-APL

Tout à savoir

- Être bénéficiaire de l'aide
- Les droits et le CPE

Voir également

- Un budget à revoir
- Passer son permis
- Les règles de dépenses
- Loyer et logement
- Que choisir (l'habitat) (C.S.)

Profil Actifs - Section Actifs en entreprise



Épargner pour la retraite

Épargner pour se constituer un complément de retraite est devenu plus nécessaire pour compléter les fonds de pension insuffisants. Faire passer ses fonds sur différents supports et les diversifier. Une chose est certaine, mieux vaut commencer à le faire de la bonne façon et au bon endroit.

De plus en plus nécessaire
Les principaux produits d'épargne
Faut-il choisir des placements spécifiques ?
Rente ou capital ?
À quel âge commencer ?
PERP
PERCO

Imprimer

INCARNÉS

- Produits de l'épargne retraite : Percevoir faire ?
- Contrat PERCO : les points clés pour l'épargne retraite
- Épargne de retraite

Voir également

- Surmonter les obstacles à la retraite
- Épargner pour la retraite

